

Hausse de 10 % des recettes des radars prévue pour 2018...au minimum !

Le gouvernement veut augmenter les recettes des radars de 10 % l'année prochaine. Le Projet de loi de finances pour 2018 vient de dévoiler la volonté des pouvoirs publics : augmenter les recettes des radars en déployant 100 nouveaux appareils supplémentaires d'ici à fin 2018. Une hausse qui semble largement sous-estimée au vu du nombre de flashes générés par les voitures-radars privatisées. Sous couvert de sécurité des usagers, l'objectif est encore une fois uniquement d'augmenter les recettes.



Après une hausse des recettes de 25 % en 2017, le gouvernement poursuit sa politique de flash-fiscalisation avec une augmentation prévue de 10 % l'année prochaine. Une hausse déjà conséquente, mais quant on sait qu'avec le déploiement de voitures radars privatisées, roulant 8 heures par jour sur tout le territoire, contre 1h47 aujourd'hui, le nombre de flashes va passer d'1,9 million actuellement à 12 millions demain uniquement pour ces voitures, cette hausse semble donc bien évidemment très largement sous-estimée.

D'ici à fin 2018, ce sont 4 700 radars qui contrôleront les usagers de la route, soit 100 de plus que cette année. Outre le déploiement de nouvelles machines, l'objectif est également de renouveler les systèmes les plus anciens par des appareils beaucoup plus efficaces pour sanctionner les conducteurs. Si 46,16 millions d'euros étaient prévus en 2017 pour l'achat de nouvelles machines et le remplacement de vieux appareils, 70,88 millions d'euros sont prévus l'année prochaine à cet effet.

Outre le déploiement des voitures-radars confiées au secteur privé, dont le nombre total va passer de 383 à 497 ; 62 radars autonomes supplémentaires, pour atteindre 310 équipements fin 2018 ; ou encore la mise en place de 200 itinéraires leurres, vont faire exploser le nombre de flashes et de contraventions. En déployant de nouvelles machines infernales, les pouvoirs publics prévoient à l'avance les chiffres à réaliser pour l'année à venir. En somme, la sanction précède l'infraction. Pourtant, malgré toujours plus de mesures répressives, la mortalité routière continue d'augmenter.

Hausse de 10 % des recettes des radars prévue pour 2018...au minimum !

Pour justifier ces nouveaux radars, le gouvernement prend pour cible la vitesse et ce, alors même que la vitesse moyenne décroît. En effet, selon les lois de finances de 2015 à 2017, la vitesse moyenne est en baisse : 80,1 km/h en 2015, 78,5 km/h en 2016 et 77 km/h en 2017. Le projet de loi de finances de 2018 prévoit même une nouvelle baisse pour l'année prochaine.

Malheureusement, si les budgets alloués à la répression explosent pour alimenter la tirelire de l'Etat, les routes françaises, elles, continuent de se dégrader faute d'entretien. Les dépenses d'investissement des départements dans le réseau routier ont ainsi baissé de 30 %, passant de 4,7 milliards en 2008 à 3,3 milliards d'euros en 2014. Entre 2009 et 2015, les dépenses de l'Etat allouées à l'entretien des routes ont également baissé de 100 millions d'euros. Or cette somme correspond exactement à l'achat de 400 Mesta Fusion, appareils capables de sanctionner 32 véhicules simultanément.

Les enveloppes budgétaires doivent servir à la sécurité des usagers de la route, notamment en matière d'entretien du réseau, de prévention et de formation. Ces mesures ont fait leurs preuves ! La politique du tout-radars n'a, elle, qu'un seul objectif : faire du chiffre au détriment de la sécurité.

Avec le prochain vote des parlementaires sur le projet de loi de finances 2018, les conducteurs ont encore une chance d'être entendus, notamment avec un amendement visant à supprimer les investissements dans les radars l'année prochaine, que la Ligue de Défense des Conducteurs espère réussir à faire déposer à l'Assemblée nationale.